



UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS+ - 2021-2027

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a l'ambition d'amplifier ses relations avec les universités européennes et mondiales d'excellence afin d'améliorer sa visibilité à l'international et de développer des partenariats forts et durables en formation et recherche. L'ULCO est une université située sur la zone littorale du Nord de la France. De par sa position géographique, elle a développé des thématiques spécifiques en lien avec sa situation sur les zones côtières et portuaires, parmi lesquelles : sciences de la mer (biologie marine, transformation des produits halieutiques), management portuaire et logistique, environnement. Comme dans le passé, les coopérations avec les pays francophones (Méditerranée, Afrique, Moyen-Orient, Vietnam) restent importantes pour l'ULCO. Sa position géographique – l'ULCO est située à moins de 20 km de la frontière belge et le Tunnel sous la Manche part d'un de ses sites – est un atout pour le développement de coopérations transfrontalières.

Au sein de la région Hauts-de-France, l'ULCO coordonne ses actions de formation et de recherche avec l'Université d'Artois et l'Université de Picardie - Jules Verne avec lesquelles elle a entrepris depuis 2018 une démarche d'Alliance (A2U), dans le cadre de l'Ordonnance n°2018-1131. Des actions conjointes permettront à ses membres d'accroître leur visibilité et leur attractivité internationales, à une échelle qui ne serait pas envisageable au niveau d'un seul établissement. Ainsi, les universités de l'Alliance A2U prévoient la création d'une offre de formation internationale coaccréditée. Parmi les possibilités à l'étude, on peut mentionner une Graduate School à l'étranger (notamment un projet de campus au Maroc) et des doubles diplômes communs. Les trois universités ont chacune un réseau étoffé de partenaires internationaux. La cartographie de ses partenaires en recherche aussi bien qu'en formation et leur mise en commun permettront non seulement une meilleure visibilité des partenariats existants, mais également le développement de nouveaux projets et la constitution d'un réseau de collaborations. Dans le cadre de l'Alliance A2U, des structures seront créées afin de favoriser une dynamique commune sur 7 thématiques de recherche structurantes : Intelligence artificielle et optimisation ; Énergie ; Mer et Littoral ; Environnement ; Santé ; Adaptation sociétale aux mutations ; Cultures, Territoires & Patrimoines. Ces thématiques seront également favorisées au niveau de la politique scientifique internationale de l'Alliance A2U, qui s'appuiera sur la mutualisation des partenariats internationaux existants, en privilégiant des universités étrangères d'excellence, notamment en Europe, pour faciliter le montage de projets européens. Parmi les leviers utilisés figureront les « professeurs invités » et les co-tutelles de thèse. La mise en commun des moyens humains et financiers que les trois universités affectent à leurs services RI permettra une présence à l'international plus visible et plus efficace.

L'ULCO souscrit aux 5 priorités de l'agenda de modernisation de l'Enseignement Supérieur. Elle a l'ambition de proposer à ses étudiants un enseignement pertinent de qualité afin qu'ils puissent accéder aux niveaux de qualification leur permettant de devenir les diplômés et les chercheurs dont l'Europe de demain a besoin. Elle s'appuiera sur la mobilité et la coopération transnationale pour relever la qualité de ses formations et pour améliorer sa gouvernance. Elle favorisera l'excellence et le développement régional en faisant le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises.

Afin de réaliser ces objectifs, l'ULCO développera des actions dans le cadre des trois actions Erasmus Action clé 1 – *Mobilités à des fins d'apprentissage* ; Erasmus Action clé 2 – *Coopération entre organisations et institutions* et Erasmus Action clé 3 *Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération*.

Le programme Erasmus+ occupera un rôle essentiel dans la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'ULCO, qui participera aux trois Erasmus Actions clés. Comme dans le passé, un effort particulier sera fait au niveau de la mobilité des étudiants, qui fonctionnera comme un levier pour les deux autres Erasmus Actions clés. Lors de sa campagne d'évaluation 2018-2019, l'HCERES a reconnu que la dimension internationale à l'ULCO est portée par une attitude volontariste qui a porté ses fruits (augmentation des doubles diplômes et des co-tutelles de thèse), mais qu'elle se heurte en matière de mobilité comme d'attractivité aux réalités de son territoire (dont la précarité des étudiants qui les empêche d'envisager sereinement un séjour à l'étranger). L'ULCO poursuivra, d'une part, la politique d'incitation à la mobilité internationale de ses étudiants et de ses personnels qui s'est montrée efficace ces dernières années et d'autre part, améliorera ses dispositifs d'accueil en poursuivant le déploiement de la labélisation « Bienvenue en France ».

Une attention particulière sera apportée à l'attractivité internationale des Masters. En complément aux masters déjà proposés en anglais – dont MISC (Master en Ingénierie des Systèmes Complexes) à Calais –, de nouveaux masters en anglais ouvriront, dont (i) des masters spécifiques ouverts aux élèves ingénieurs (ex. master Ingénierie de Conception) et (ii) des masters en SHS, notamment en tourisme et en management portuaire. Ces ouvertures permettront d'attirer d'excellents étudiants internationaux dont les meilleurs pourront poursuivre par la suite au niveau du doctorat. Ces Masters en anglais pourront être un levier pour commencer des échanges avec pour but à terme le dépôt de Masters conjoints Erasmus Mundus.

L'ULCO continuera de respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans sa façon de sélectionner les candidats pour la mobilité (étudiants et personnels) ainsi que pour l'attribution des bourses. Des efforts particuliers seront faits afin de permettre l'accès à la mobilité à des étudiants qui en restent privés pour des raisons financières. Comme action incitatrice à la mobilité, elle maintiendra sa politique de mobilité d'études Erasmus+ de droit, quitte à transférer des fonds depuis l'OS ou d'autres lignes budgétaires, afin de rendre possible la mobilité pour un maximum d'étudiants. Dans ce contexte, la nouvelle possibilité offerte de mobilité mixte (mobilité physique courte + mobilité à distance) conviendra au public éloigné de mobilité pour des questions financières. Suite à l'obtention récente de l'agrément comme Centre de Formation des Apprentis (FCA) par son centre FCU, l'ULCO accompagnera un nouveau public à la mobilité : les apprentis, pour lesquels la mobilité mixte peut constituer une formule appropriée. Toujours afin de favoriser l'inclusion, la Directions des Relations Internationales collaborera avec le Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap, pour mettre en place des mesures pour les étudiants en situation de handicap, qu'il s'agisse d'étudiants en mobilité sortante ou en mobilité entrante.

La politique internationale de l'ULCO tiendra compte également des séquelles de la crise sanitaire COVID19 et de ses éventuels effets dans le temps sur les mobilités tant qu'il n'existera pas de vaccin efficace (difficultés pour voyager, problèmes d'obtention de visa, etc.). L'ULCO est actuellement déjà bien équipée en infrastructure de visioconférence, mais, dans le cadre de sa stratégie de modernisation, elle a l'ambition d'équiper tous ses amphithéâtres et ses grandes salles en visioconférence. En combinaison avec le développement de ressources numériques, cela permettra de développer la mobilité mixte, mais également de proposer une offre de formation en distanciel à des étudiants dont la mobilité est (temporairement) empêchée ou retardée.